

REVENDEICATIONS CGT POUR LA REUNION
DES RP DU MOIS DE MARS 2024

I-QUESTIONS D'ORDRE GENERAL :

1)La CGT demande une présentation sur le non-respect des accords concernant l'amplitude horaire journalière et hebdomadaire sur le mois de février 2024 ainsi que le non-respect des 72h de délai de prévenance sur les changements d'horaire et les journées de travail rajoutées ou supprimées.

	Semaine 06	Semaine 07	Semaine 08	Semaine 09
Nombre de modification	-	3	7	-
Raisons des modifications	-	Ajouts RTT	Ajout de 6 RTT Suppression 1 RTT	-

Effectifs au 31 janvier 2024

CDI	CDD	Intérimaires	Stagiaires	Suspensions de contrat
336	31	17	0	21

Compteurs au 31 janvier 2024

+70H	-40H	Compteurs MOI+MOD
0	4 (dont 3 prod – 1 maint)	MOD : +18.7h Qualifiés : +20h Opérateurs : +8.7h MOI : +12.9h
+ 6 fois > 42 heures hebdo	3 fois (dont 1 AM – 2 maint)	
+ 2 fois > 48 heures/6 jours	1 fois (maintenance)	
Travail journalier > 8h /nuit	4 fois (dont 2 prod – 1 AM – 1 nett)	
Travail > 9h50/ jour (hors temps de pause)	8 fois (dont 2 prod – 1 AM – 4 maint – 1 log indus)	
Repos quotidien < 11h	5 fois (dont 1 AM – 2 maint – 2 nett)	
Repos WE < 35h	2 fois (maintenance)	
Travail < 21h	3 fois (dont 2 prod – 1 maint)	

2) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDI sur le mois de janvier 2024.

Sur le mois de janvier, il y a eu 8 départs dont 1 changement de poste (cadre), 1 démission (technicien), 1 licenciement (ouvrier), 1 départ retraite (ouvrier), 3 mobilités (ouvriers), 1 invalidité 2^{ème} catégorie (ouvrier) et 1 arrivée (ouvrier).

3) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDD sur le mois de janvier 2024.

Sur le mois de janvier, il y a eu 4 arrivées dont 3 Conducteurs de ligne (ouvrier), 1 opérateur déballeur (ouvrier). Il n'y a pas eu de départ.

4) Points sur les recrutements faits sur le mois de janvier et à venir. Détail par type de contrats (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) et par poste. Durée des contrats.

Recrutements faits sur mois de janvier :

- 7 conducteurs de ligne
- 4 fabricants
- 1 opérateur déballage
- 5 opérateurs

Besoins à pourvoir :

- 15 Conducteurs de ligne
- 1 autoclaviste
- 1 gestionnaire réception

5) Effectif CDI, Main d'œuvre indirecte et Main d'œuvre directe, sur le site en janvier 2024.

Ouvriers/Employés : 244 Techniciens/Agents de maitrise : 85 Cadres : 7

6) Volumes et organisations de travail prévisionnels, sur le mois de mars 2024.

Prévisions	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13
UVC	1 400 000	1 350 000	1 400 000	1 500 000
Organisation	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours

7) Quels sont les volumes réels en UVC produits sur le mois de février par semaine ?

	Semaine 06	Semaine 07	Semaine 08	Semaine 09
Volumes réalisés UVC	1 400 000	1 300 000	1 350 000	1 300 000

8) Kg produit/heure de MOD sur le mois de janvier 2024.

52 kg/h

9) Delta entre les compteurs les plus hauts et les compteurs les plus bas (hors salariés exemptés du passage à 0). Détail par CSP à fin janvier 2024 :

Ouvriers

Compteur le plus bas : -44h
Compteur le plus haut : +101h

TAM/Cadres

Compteur le plus bas : -44h
Compteur le plus haut : +66h

10) Compteurs d'heures : A fin mars, combien de salariés ne sont pas encore passés par 0 ? Détail par équipe. (Hors salariés exemptés du passage à 0)

A fin février, 8 salariés en MOD ne sont pas passés par 0 dont 3 dans l'équipe A, 4 dans l'équipe B et 1 dans l'équipe C.

11) Monte-charge : Avez-vous trouvé un moyen de remplacement du monte-charge du service administratif ?

Le fournisseur n'a rien à proposer pour l'instant. La solution pérenne serait de trouver une carte d'occasion.

12) Négociations commerciales : Retours sur les négociations commerciales et les volumes obtenus pour les plats cuisinés Moulleron. Détail par secteur.

Les volumes pour l'année 2024 sont légèrement à la baisse par rapport aux prévisions mais pratiquement identiques à l'années dernières.

Volumes réels 2023 :

19 350 tonnes dont

- 3 350 tonnes ACO
- 3 900 tonnes sachets/cassolettes
- 12 100 tonnes barquettes

Volumes 2024 :

19 600 tonnes dont

- 4 050 tonnes ACO
- 3 200 tonnes sachets
- 12 350 tonnes barquettes

13) Avez-vous obtenu la certification à l'exportation suite à l'audit qui a eu lieu sur Moulleron ?

Il ne s'agissait pas de la certification mais d'un diagnostic pour se préparer à la certification du BRC. La direction n'a, à ce jour, pas eu le retour de ce diagnostic.

14) Quelles améliorations ont été ou vont être apportées sur Smart RH suite aux différentes remontées sur le sujet

Des modifications plus lisibles ont été apportées au niveau de l'écran « choix des heures placées » ainsi qu'au niveau de la saisie des données faite par les salariés.

15) Casiers secteur 3 : Retour sur l'état des lieux et les décisions prises concernant les casiers du secteur 3 ?

Un état des lieux est prévu le 06 mars et un affichage a été fait en ce sens afin que les salariés laissent les clés sur les portes des casiers.

16) Organisations de travail : Y aura-t-il des journées non travaillées sur le mois de juin et juillet ?

Des fermetures usines sont prévues le :

- vendredi 7 juin
- vendredi 14 juin
- lundi 17 juin
- vendredi 28 juin
- vendredi 5 juillet

17) Sécurité site : Le portillon au niveau de l'entrée des salariés est toujours ouvert. Au vu des risques de sécurité pour l'entreprise, pour quelles raisons n'est-il pas fermé ?

Le portillon est déverrouillé aux heures d'embauche et de débauche afin de faciliter l'entrée des intérimaires car l'interphone ne fonctionne pas.

18) Parking vélos : Des salariés demandent que le parking à vélos soit agrandi car aux beaux jours, celui-ci est trop petit et il est alors impossible de passer entre les vélos pour les attacher.

Au vu du manque de place, la direction indique que le parking motos sera positionné en haut comme auparavant afin de libérer de la place pour les vélos.

19) Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de changer l'emplacement du distributeur de masques qui se trouve à côté de la pointeuse et de l'installer du côté piéton.

Cela sera fait semaine 11.

20) Des salariés demandent que des distributeurs de charlottes soient installés au niveau des ateliers.

La direction précise que pour des raisons de qualité (corps étrangers), la charlotte doit être mise avant la marinière. La distribution des charlottes ne peut donc se faire que dans les zones de pause ou entrée des vestiaires.

21) Des salariés constatent que certains managers ne regardent pas et ne valident pas les poses de RTT sur Smart RH. Nous vous demandons de leur faire un rappel afin que les salariés puissent avoir un retour rapide sur le sujet.

Un rappel va être fait auprès des managers pour qu'ils se connectent sur Smart RH régulièrement.

22) Des salariés constatent que les organisations de travail sont régulièrement modifiées (RTT données la veille pour le lendemain, embauche à 13h au lieu de 13h30...). Nous vous demandons d'être plus vigilants sur ces modifications qui deviennent récurrentes.

La direction a effectivement constaté des écarts importants en fabrication semaine 8. Elle s'engage à corriger ces écarts. Concernant la prise de poste à 13h au lieu de 13h30, elle est principalement due à de l'absentéisme empêchant la préparation des lignes de conditionnement secteur 1, démarrant l'après-midi.

II-RECEPTION :

23) Réception S3 : Points d'avancements sur l'aménagement du service réception.

La direction nous fera une présentation dès que le projet sera plus avancé. A ce jour, les différentes propositions n'étaient pas réalisables, au vu du coût et de la faisabilité non fiable. Néanmoins, la mise en place de table de déballage est prévue pour 2025, la rénovation du congélateur Secteur 3 et le rétrofit du tunnel de lavage seront faits courant de l'été 2024.

24) Service vaisselle : Les titulaires constatent que lorsque les contenants restent tout le week-end sans être nettoyés, les matières restent collées à l'intérieur. Un passage en armoire à 90° améliore le nettoyage. Est-il possible de prévoir du personnel supplémentaire le lundi matin pour rouler ces palettes ?

Lorsque les armoires sont disponibles, il n'y a pas de soucis et cela doit être organisé par le manager. Cependant, cela n'est pas systématisé car les armoires ne sont pas toujours disponibles

III-FABRICATION :

25) Fabrication : Point d'avancement des plans d'actions mis en place dans le service fabrication.

Sur le mois de février, il reste 49 tâches à clôturer dont 12 sont en attentes, 17 sont en cours et 20 en retard.

Sujet en cours :

- Utilisation standard du préhenseur par les fabricants
- Modification de la mise à hauteur des épices
- Modification de la passerelle entre les 2 cuiseurs/refroidisseurs S3
- Suivi des besoins en engins de manutentions sur 1 semaine complète au S1/2

26) Salle sauce : Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de revoir l'ouverture du refroidisseur (risque d'accident avec la sonde et le couvercle). Date de modification.

La responsable sécurité précise que suite à l'incident avec le vérin de la porte, une double sécurité a été installée. Concernant la modification de l'emplacement de la sonde, cela n'est pas possible car il y aurait des risques de mauvaises prises de températures. Toutefois, le responsable de service prend note de la remarque et la prendra en compte lors du changement du matériel.

27) Engins de manutention : Avez-vous avancé sur la mutualisation des engins et l'organisation pour le rangement des mises à hauteur ?

Un suivi a été fait sur une semaine. Il reste à clôturer la synthèse.

28) Four : Jusqu'à quand envisagez-vous l'organisation actuelle du four ?

L'organisation actuelle sera prolongée sur 2024 et 2025.

IV-CONDITIONNEMENT :

29) L.28 : Présentation de l'avancée des modifications de la L.28.

Le démontage de la ligne a été fait Semaine 09. A partir de la semaine 10 jusqu'à la semaine 11, les 2 autoclaves seront démontés et retirés.

Semaine 12 : démolition du carrelage

Semaine 13 : pose du carrelage

Semaine 14 : extension Spinklage +plateforme autoclave + plateforme SF 22

Semaine 15 : cloison salle Safran

30) L.28 : -Présentation du planning des formations par équipe.

-Quelle organisation prévoyez-vous au niveau du personnel sur cette ligne ?

-Est-ce que l'équipe de nuit sera concernée par la conduite de cette ligne ?

Les formations sur les différents matériels sont prévues de la semaine 09 à la semaine 15 et se feront sur les lignes 20 et 14. Il est prévu de former dans un 1^{er} temps 3 Conducteurs de ligne par équipe (A et B l'équipe de nuit étant déjà formée sur la L.20). Les formations sur l'operculeuse « Sealpack » seront faites par les conducteurs du secteur 3.

L'effectif sur la ligne sera de 3 qualifiés en 2x8.

L'équipe de nuit sera concernée par la conduite de la ligne en fonction des besoins.

31) L.13 : Avez-vous prévu des formations sur l'associative dans l'équipe A ? Nombre de formations et date.

3 personnes vont être formées :

Semaine 11 – 12

Semaine 14 – 15

Semaine 20 – 21

32) L.19 : Avez-vous avancé sur les différents sujets d'améliorations techniques de cette ligne ? (Mélangeurs, coupes gouttes, matériel adapté pour transvaser les sauces ou mélanges dans les sachets, chariots de contrôle ...).

Les différents sujets seront repris au printemps.

V-EQUIPE DE NUIT :

33) Des salariés ont reçu de la part de leur manager des sms pendant leur arrêt de travail et le week-end. Nous vous demandons de faire cesser immédiatement ces pratiques qui ne respectent, ni la vie privée des salariés, ni la déconnexion au travail.

Selon la direction, certains salariés apprécient de recevoir un appel de l'entreprise lorsqu'ils sont en arrêt.

► La CGT précise que pour d'autres ce n'est pas le cas et ajoute que tout dépend du contenu de la discussion. De plus, les envois de sms se font d'un portable personnel et non de l'entreprise.

La direction a établi une règle qui est de ne pas envoyer de sms de son portable personnel.

34) De l'avance est régulièrement prise la nuit, générant de l'encombrement dans les frigos et des risques d'accidents. De plus, il arrive également, que de l'avance soit prise au JAT en journée alors que cela n'est pas prévu pour ça. Nous vous demandons de régler rapidement le problème.

Selon la direction, l'avance de nuit comme de jour est faite en anticipant au mieux l'encombrement qui est généré dans les frigos. Cela a été fait pour compenser un déséquilibre de charge jour/nuit sur la fin du mois de Février, mais n'a pas lieu d'être fait au quotidien. Pour le JAT, un choix a été fait, une fois sur le mois de Février, pour pallier à une absence JAT de nuit. Cette décision a été faite en pensant bien faire, malheureusement cela a créé énormément d'encombrement et le mea culpa a été fait dès le lendemain. La direction est en phase sur le fait que le JAT doit bien être fait... En Juste à temps.

35) Management : Où en êtes-vous concernant le recrutement du manager de l'équipe nettoyage de nuit ?

Le recrutement du manager nettoyage est finalisé. Cédric Guinot, actuellement manager nettoyage sur le site des AC intégrera l'équipe de Mouilleron. La direction n'a pas sa date d'arrivée.